

ACTIVITÉ DOMINANTE		R1	CN1	CN1	R1	CN1	CN1	
NUMÉRO DE LA ZONE		1	2	3	4	5	6	
USAGES PERMIS	RÉSIDENTIEL	Classe A (unifamiliale)	●	●	●	●	●	
		Classe B (bifamiliale)						
		Classe C (multifamiliale 3 à 4 logements)						
		Classe D (multifamiliale 5 à 8 logements)						
		Classe E (multifamiliale 9 à 16 logements)						
		Classe F (multifamiliale 17 à 32 logements)						
		Classe G (multifamiliale 33 logements et plus)						
		Classe H (maisons mobiles)						
	COMMERCIAL	Classe A (de quartier)						
		Classe B (local)						
		Classe C (régional)						
		Classe D (station-service)						
		Classe E (services reliés à l'automobile)						
		Classe F (divertissement)						
		Classe G (moyenne nuisance)						
		Classe H (forte nuisance)						
		Classe I (traitement de déchets)						
		Classe J (Commerce régional)						
	INDUSTRIEL	Classe A (aucune nuisance)						
		Classe B (faible nuisance)						
		Classe C (forte nuisance)						
		Classe D (industrie extractive)						
		Classe A (para-industrielle)						
	PUBLIC	Classe A (services)						
		Classe B (parcs)	●	●	●	●	●	
		Classe C (infrastructures et équipements)		●	●			
		Classe D (services communautaires)	●	●	●	●	●	
		Classe E (services communautaires)						
	AGRICOLE	Classe A (culture)						
		Classe B (élevage)						
		Classe C (services connexes à l'agriculture)						
	C/R	Conservation (Classe A)		●	●		●	
		Récéo-touristique (Classe A)		●	●		●	
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
	NORMES SPÉCIFIQUES	ARTICLES APPLICABLES À LA ZONE		72.1	72.1	72.1	72.1	72.1
		BÂTIMENT	Nombre d'étage minimum	1	1	1	1	1
			Nombre d'étage maximum	2	2	2	2	2
			Superficie d'implantation minimum (m.c.)	85	85	85	85	85
			Largeur minimum (mètres)	7.92	7.92	7.92	7.92	7.92
		STRUCTURE	Isolée	●	●	●	●	●
			Jumelée					
			En rangée					
			Projet intégré					
		MARGES	Avant min./max. (mètres)	7.60/-	7.60/-	7.60/-	7.60/-	7.60/-
			Latérales minimum (mètres)	2	3	3	2	3
			Latérales totales (mètres)	5	7	7	5	7
			Arrière minimum (mètres)	7.60	7.60	7.60	7.60	7.60
DENSITÉ OCC.		Occupation maximale du terrain (%)	30	15	15	30	15	
		Nombre de locaux commerciaux (max.)	0	0	0	0	0	
		Logements par bâtiment (max.)	1	1	1	1	1	
		Coefficient d'occupation du sol (max.)	0.60	0.30	0.30	0.60	0.30	
DIVERS		P.A.E.						
		P.I.I.A.						
AMENDEMENT		MIS À JOUR LE:						